LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE)

La RSE : un levier pour entreprendre autrement



DIRECTION DE L'ÉDUCATION FINANCIÈRE

Ce document est la propriété exclusive de la Banque de France, opérateur national EDUCFI. Il est fourni gratuitement à titre purement informatif sans que cette mise à disposition entraîne un quelconque transfert des droits de propriété intellectuelle sur ledit document. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle du document sans le consentement de la Banque de France constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

EDUCFI
Éducation économique budgétaire et financière

27/10/2026

SOMMAIRE

01 LA « RSE », C'EST QUOI ?

02 LES 3 PILIERS DE LA RSE

03 LA GOUVERNANCE : PILOTER SA DÉMARCHE RSE

04 LA RSE, POUR QUI ? OBLIGATOIRE OU VOLONTAIRE ?

05 LES ENJEUX POUR UNE ENTREPRISE

06 METTRE EN PLACE SA DÉMARCHE RSE EN 4 ÉTAPES

07 LES OUTILS & DISPOSITIFS POUR VOUS ACCOMPAGNER

08 CONCLUSION

THOMAS, JEUNE ENTREPRENEUR FONDATEUR DE CULTIVEO



- Vend **des kits de jardinage** urbain et des **potagers d'intérieur**
- Produits **vendus en ligne** et **en boutiques** spécialisées
- 1 salarié et 1 **freelance**
- Livraison assurée par un **prestataire externe**
- Fournisseurs : graines (France), terre (Belgique), emballages (Asie)

Son défi : Thomas veut décrocher l'appel d'offre avec une chaîne de jardineries nationale.

Leur exigence : questionnaire fournisseur RSE

QUESTIONNAIRE FOURNISSEUR – EXTRAIT

Questionnaire fournisseur
Extrait Entreprise : Cultiveo



- ☐ Votre entreprise dispose-t-elle d'une démarche RSE formalisée ?
- ☐ Avez-vous identifié vos principaux impacts environnementaux ?
- ☐ Quelle est l'origine géographique de vos principaux fournisseurs ?
- ☐ Vos emballages sont-ils recyclables ou recyclés ?
- ☐ Appliquez-vous des critères RSE dans le choix de vos fournisseurs ?
- ☐ Disposez-vous d'indicateurs de suivi environnementaux ou sociaux ?
- ☐ Avez-vous une politique d'achats responsables ?

AVANT D'ALLER PLUS LOIN…



01

LA « RSE », C'EST QUOI ?

Une démarche pour entreprendre de manière responsable

RESSOURCE VIDÉO : «LA RSE : RESPONSABILITÉ SOCIALE ET SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE »



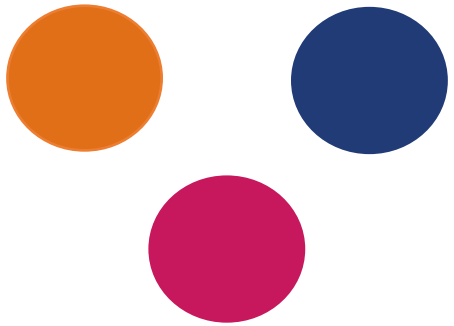
S1E6 | La RSE : Responsabilité Sociale et Sociétale de l'Entreprise

Lien vers la vidéo

LA RSE, C'EST QUOI ?

La **RSE** ou **Responsabilité Sociétale des Entreprises**, désigne la manière dont une entreprise intègre les **préoccupations sociales et éthiques** ainsi que les **défis environnementaux** dans ses activités et ses interactions.

Elle pousse l'entreprise à ne pas se limiter à la recherche de profit : elle vise à **créer de la valeur durable** pour l'ensemble des parties prenantes.

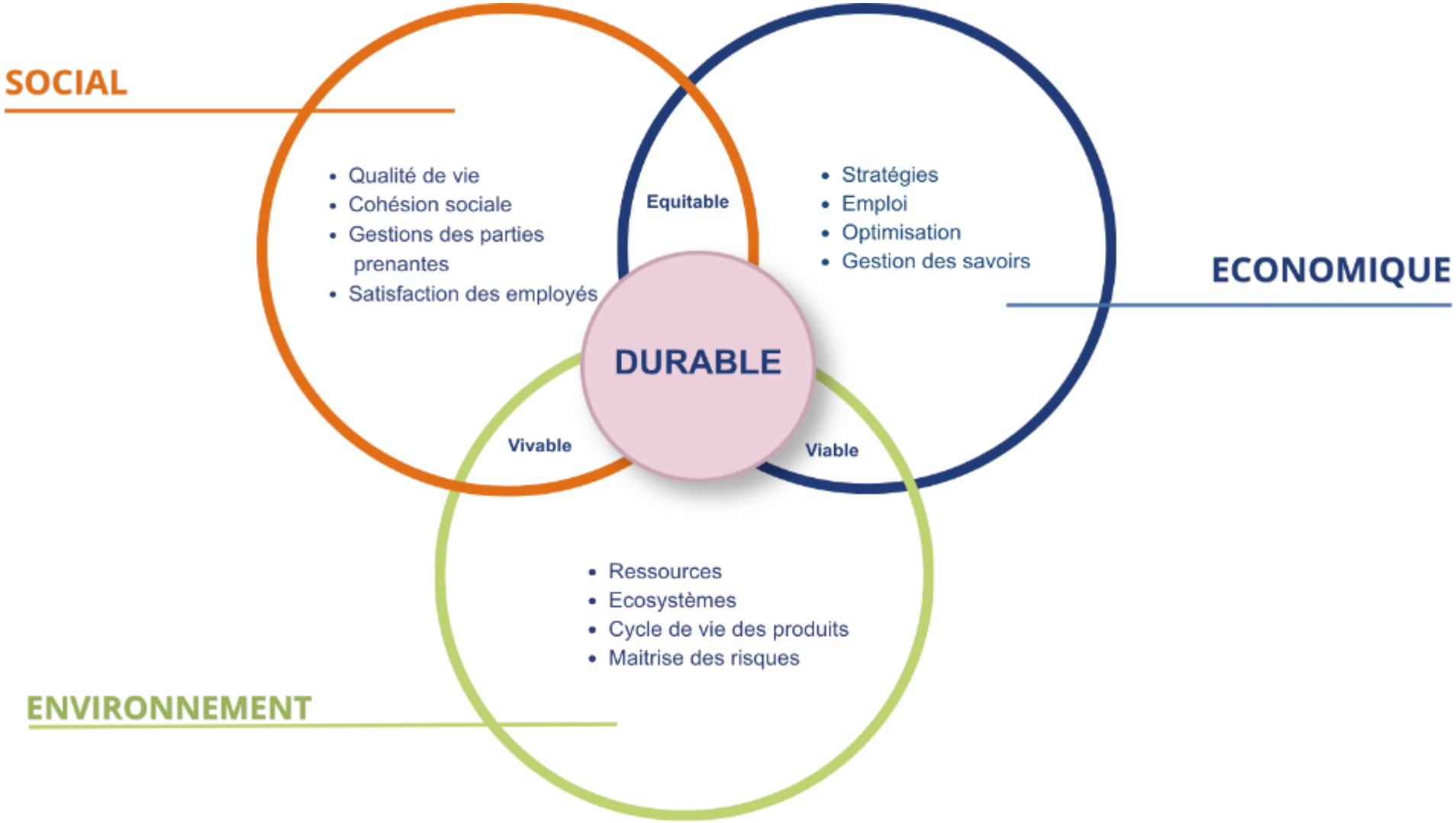


Elle permet aux entreprises de **contribuer positivement à la société** tout en **assurant leur pérennité économique**

Face aux défis climatiques, aux **inégalités sociales** et aux **attentes croissantes** des citoyens, **la RSE s'impose comme une réponse stratégique.**

02

LES 3 PILIERS DE LA RSE



LES 3 PILIERS DE LA RSE



PILIER ENVIRONNEMENTAL

Le pilier environnemental vise à réduire l'impact écologique de l'entreprise.

Cela passe par la **gestion des ressources**, la **réduction des émissions de gaz à effet de serre**, le **tri des déchets**, ou encore l'éco-conception des produits.

Une démarche environnementale responsable **contribue à la transition écologique** et à la **préservation des ressources.**

Pistes concrètes pour Cultivéo : passer aux emballages biosourcés, choisir un transporteur à vélo pour les livraisons locales.

Questionnaire : quelle est la recyclabilité de vos emballages ? Comment gérez-vous la fin de vie de vos produits ?



LES 3 PILIERS DE LA RSE



PILIER SOCIAL

Le pilier social de la RSE concerne les relations humaines au sein de l'entreprise.

Il englobe les **conditions de travail**, le **développement des compétences**, la **qualité de vie au travail**, **l'égalité des chances**, la **diversité** et **l'inclusion**.

Au-delà du respect des **obligations légales**, il vise à créer un **environnement de travail durable, respectueux et favorable** à l'**engagement** des collaborateurs

Formation – Dispositif d'intéressement ou de participation – PEE – charte de parentalité etc.

Questionnaire : avez-vous une politique formalisée de conditions de travail pour vos prestataires ?



LES 3 PILIERS DE LA RSE



PILIER ÉCONOMIQUE

Ce pilier consiste à développer son activité de **manière durable tout en restant rentable.**

Cela passe par des **achats responsables**, le recours à des **fournisseurs locaux** ou engagés, des **partenariats équitables** avec les sous-traitants ou encore l'intégration de **critères éthiques** dans **certaines décisions**.

L'objectif est de concilier **performance économique** et **création de valeur** sur le long terme**.**

Questionnaire :
Connaissez-vous l'origine de vos matières premières et appliquez-vous des critères environnementaux dans le choix de vos fournisseurs ?



03

LA GOUVERNANCE : PILOTER SA DÉMARCHE RSE

LA GOUVERNANCE : PILOTER SA DÉMARCHE RSE

La gouvernance correspond à la manière dont le dirigeant prend ses décisions, fixe ses priorités et s'assure que les engagements RSE sont réellement appliqués dans l'entreprise.

Définir une gouvernance claire
Se fixer quelques objectifs RSE clairs et réalistes
Les intégrer dans la stratégie de l'entreprise

Prendre en compte les parties prenantes
Échanger avec les salariés, clients, fournisseurs et partenaires
Prendre en compte leurs attentes avant de décider

Garantir des pratiques responsables
Prévenir les conflits d'intérêts
Respecter les délais de paiement
Choisir ses fournisseurs selon des critères transparents

Suivre ses résultats
Définir quelques indicateurs de suivi
Mesurer régulièrement les progrès réalisés

Rendre compte
Communiquer de façon honnête sur les actions menées
Reconnaître aussi les points restant à améliorer

Question du questionnaire : Comment vous assurez-vous du respect des délais de paiements de vos partenaires ?



L'ISO 26000 : Le cadre de référence de la RSE

Thématique	Enjeux pour CULTIVEO
Gouvernance	Disposez-vous d'objectifs RSE et d'un suivi de leur mise en œuvre ?
Droits de l'homme	Comment vérifiez-vous que vos fournisseurs respectent les droits fondamentaux des travailleurs ?
Conditions de travail	Comment assurez-vous la santé, la sécurité et le bien-être de vos collaborateurs ?
Environnement	Transport, emballages, fin de vie des produits
Loyauté des pratiques	Pas de greenwashing · délais de paiement respectés
Relations consommateurs	Info claire sur l'origine des produits, SAV, RGPD
Développement local	Fournisseurs locaux, recrutement de proximité

ISO 26000

Norme internationale fournit des lignes directrices pour aider les entreprises à **structurer leur démarche RSE**.

- ✓ ***Non obligatoire***
- ✓ ***Pas de certification***
- ✓ ***Reconnu mondialement***
- ✓ ***Accessible à toutes les tailles***



04

LA RSE OBLIGATOIRE OU VOLONTAIRE ?

LA RSE, C'EST POUR TOUT LE MONDE



Toutes les entreprises

- **Tri des biodéchets (2024)**
- **Prise en charge partielle** des **transports en commun** des salariés
- **Loi PACTE (2019) :** les sociétés doivent prendre en compte les **enjeux sociaux et environnementaux** dans leur gestion.

TPE / PME fournisseurs

- **Pas d'obligation directe,** mais les grands donneurs d'ordre renforcent progressivement leurs demandes d'informations RSE auprès de leurs fournisseurs

+ 50 salariés

- Publication de **l'index égalité** femmes-hommes chaque année
- **BDESE (base de données économiques, sociales et environnementales)**

Grandes entreprises + de 500 salariés

- **Directive CSRD** : reporting extra-financier détaillé obligatoire
- **BEGES réglementaire :** publication d'un bilan des émissions de GES et d'un plan de transition tous les 4 ans.

Pour CULTIVEO

- **Tri des biodéchets**
- **Prise en charge partielle des transports en commun des salariés**
- **La CSRD** ne s'applique pas directement **MAIS** la chaîne de jardineries y est soumise et elle répercute ses exigences sur tous ses fournisseurs, dont Thomas.

Quelle que soit sa taille, une entreprise peut s'engager dans une démarche responsable, à son échelle.

MESURER SON EMPREINTE CARBONE

L'empreinte carbone mesure **les émissions de gaz à effet de serre** générées par une activité. Exprimée en **tCO_2e**, elle permet d'identifier les **principales sources d'émissions** afin de mieux cibler les **actions pour les réduire.**

Pourquoi mesurer son empreinte carbone ?

Identifier les principaux postes d'émissions
Énergie • Transport • Achats • Déchets • Déplacements domicile-travail et professionnels

Prioriser les actions les plus efficaces
Agir là où l'impact est le plus important.

Répondre aux attentes du marché et à ses obligations pour certaines grandes organisations.

Comment se faire accompagner ?

ADEME

Guides méthodologiques gratuits

Base Empreinte® (facteurs d'émission)

Ressources pour comprendre la méthode

Bpifrance

Diag Décarbon'Action

Accompagnement par un expert

Plan d'actions personnalisé

Mesurer permet de mieux agir. Même sans obligation réglementaire, l'empreinte carbone aide l'entreprise à piloter sa transition et à renforcer sa compétitivité.



05

LES ENJEUX POUR UNE ENTREPRISE

LES ENJEUX

Se différencier & accéder à de nouveaux marchés

Adopter une démarche RSE renforce la **crédibilité et l'attractivité** de l'entreprise. Les critères environnementaux sont de plus en plus présents dans les appels d'offres publics et privés. Depuis **août 2026**, **les acheteurs publics** doivent **intégrer des exigences environnementales** dans leurs marchés.

Pour Thomas: formaliser ses pratiques lui permet de répondre au questionnaire de la chaîne de jardineries et de mieux se préparer à de futurs appels d'offres.



Prévenir les risques

Anticiper les **vulnérabilités** : dépendance aux matières premières, consommation énergétique, conditions de travail.

Pour Thomas: fournisseur unique situé en Asie, livraisons exclusivement réalisées en véhicule diesel et emballages non recyclables.



LES ENJEUX

Attirer & fidéliser les talents

Les **valeurs** et les **conditions de travail** peuvent constituer des critères importants pour certains candidats.



→ Réduire le **turnover (rotation du personnel),** favoriser **l'engagement.**

Économies & financements dédiés

Moins d'emballage = moins de coût · fournisseur local = moins de transport · moins de déchets = moins de taxes.

→ Certaines actions RSE peuvent contribuer à une meilleure maîtrise des coûts et faciliter l'accès à certains financements dédiés.



⟶ **La RSE n'est pas uniquement un sujet d'image ou d'environnement, c'est aussi un outil de pilotage, de gestion des risques et de pérennité de l'entreprise**.

06

METTRE EN PLACE SA DÉMARCHE RSE

METTRE EN PLACE SA DÉMARCHE RSE

QUATRE ÉTAPES ESSENTIELLES



Vérifier ses obligations réglementaires

1



Identifier ses parties prenantes

2



Prioriser ses actions

3



Suivre des indicateurs et communiquer

4

DES OUTILS DÉDIÉS À LA RSE

LE PORTAIL RSE PUBLIC

👉 *Lien vers le portail*

Le Portail RSE public est une plateforme gratuite dédiée aux entreprises.

Il permet de :

- Connaître ses **obligations réglementaires** en matière de RSE.
- Accéder à **des ressources pour comprendre les démarches attendues.**
- **Structurer volontairement les informations ESG**, notamment pour répondre aux demandes des partenaires.
- **Générer, si nécessaire, un rapport de durabilité** après avoir complété la VS.

Thomas utilise le Portail RSE pour **vérifier ses obligations**, **structurer les informations** dont il dispose et i**dentifier** celles qu'il doit encore collecter.



IDENTIFIER SES PARTIES PRENANTES

Les questions à se poser :

→ En quoi mon activité les impacte-t-elle ?

→ En quoi mon activité est impactée par mes parties prenantes ?

→ Quelles sont leurs attentes vis-à-vis de mon entreprise ?

→ Où sont mes marges de progression ?



Pourquoi les identifier ?

✓ Comprendre leurs attentes ✓ Anticiper les risques ✓ Définir les sujets prioritaires

PRIORISER VOS ACTIONS

L'enjeu pour Thomas :
choisir quelques actions réalistes, adaptées à ses moyens et les tenir dans la durée.



On ne peut pas tout faire en même temps et ce n'est pas l'objectif : la RSE est un processus progressif.

La méthode en 3 questions :

1. **Quel est mon impact le plus fort sur l'environnement ou la société ?**
2. **Quelle action est la plus accessible avec mes moyens actuels ?**
3. **Quelle action aura le plus d'effet visible auprès de mes parties prenantes ?**

Les premières actions concrètes pour Cultiveo :

Environnement

Passer à des emballages recyclés ou biosourcés, cartographier l'origine des matières premières.

Social

Formaliser les conditions de travail des freelances, explorer le recrutement en alternance.

Économique

Identifier un fournisseur de terre en circuit court, intégrer des critères RSE dans le choix des prestataires.

À intégrer dès maintenant dans le business plan : coût des actions envisagées · économies attendues · aides mobilisables

SUIVRE SES PROGRÈS AVEC DES INDICATEURS

Ce qui ne se mesure pas ne s'améliore pas

Même dans une très petite structure, quelques indicateurs suffisent à suivre ses progrès RSE et à en parler avec crédibilité.

Pilier	Indicateur	Exemple concret
Environnement	% d'emballages recyclés ou biosourcés	→ 0% aujourd'hui → objectif 100% en 18 mois
Environnement	Part des fournisseurs locaux (< 500 km)	→ 1 sur 3 aujourd'hui → objectif 2 sur 3 dans 6 mois
Social	Nombre d'heures de formation par salarié	→ 0h → objectif 6h/an
Social	Délais de paiement des freelances	→ À mesurer et à tenir
Économique	Part des achats auprès de fournisseurs engagés	→ À construire progressivement

3 Piliers RSE à couvrir

5 Indicateurs concrets

18 mois Pour atteindre 100%

BANQUE DE FRANCE EUROSYSTÈME | EDUCFI Éducation économique budgétaire et financière

COMMUNIQUER AVEC SINCÉRITÉ

Attention au greenwashing

Qu'est-ce que le greenwashing ?

→ Communiquer sur des engagements environnementaux ou sociaux non tenus, exagérés ou invérifiables pour améliorer son image sans que la réalité de l'entreprise le justifie.



Le cas Thomas : Cultiveo vend des kits de jardinage urbain.

Le site affiche : *"Une marque 100% engagée pour la planète »*

Les risques concrets : Sanctions juridiques, *Bad buzz (a*tteinte à l'image de l'entreprise), perte de confiance pour les partenaires, clients, financeurs, perte d'appel d'offre.

07

LES OUTILS & DISPOSITIFS POUR VOUS ACCOMPAGNER

LES OUTILS & DISPOSITIFS POUR VOUS ACCOMPAGNER

Par où commencer concrètement ?

1.S'INFORMER

🔍 **Portail RSE**

Effectuer une première vérification des obligations RSE à partir du SIREN.
De nombreuses ressources sont accessibles.

2. ÊTRE ACCOMPAGNÉ

🤝 **CCI / CMA**

Accompagnement de proximité gratuit ou à faible coût selon les dispositifs et les régions.

🤝 **Diagnostics spécialisés**

Réaliser un diagnostic adapté à ses besoins: RSE, énergie, bilan carbone etc. (ex: **Diag Éco-Flux & Décarbon'Action, Diag RSE Online AFNOR**)

3. VALORISER SA DÉMARCHE

La labellisation n'est pas obligatoire, elle doit répondre à un besoin identifié (appel d'offres, demande d'un client ou volonté de se différencier).

🏆 **Label Engagé RSE — AFNOR**

Label officiel progressif en 4 niveaux basé sur l'ISO 26000
TPE/PME/ETI, Payant

🏆 **Ecolabel Européen**

Label produit officiel UE pour biens à faible impact environnemental
Fabricants, coût variable selon catégorie produit

Le parcours que pourrait suivre Thomas

1 — Aujourd'hui

Il vérifie ses obligations RSE et commence à structurer les informations demandées.

2 — Dans 3 mois

Autodiagnostic et échange avec la CCI, collecte des informations/ fournisseurs et transporteur.

3 — Dans 6 mois

Il formalise ses actions et évalue l'intérêt d'une labellisation selon son coût et les attentes de ses clients.

TROUVER L'AIDE ADAPTÉE À SON PROJET ET LE FINANCER

Transition écologique des entreprises

Un service public gratuit pour identifier les aides et accompagnements adaptés à votre projet (aides financières, prêts, diagnostics, accompagnements)
→ **Selon votre activité, votre localisation et votre projet**

🤝 SE FAIRE ACCOMPAGNER

CCI • CMA • ADEME • accompagnements spécialisés

Des interlocuteurs pour aider l'entreprise à **faire le point et préparer un projet concret**.
✓ Identifier ses priorités
✓ Réaliser un diagnostic ou une étude
✓ Construire un plan d'action ou un projet d'investissement

Exemples : énergie, déchets, écoconception, mobilité…

FINANCER SA DÉMARCHE RSE

Toutes les aides financières pour la transition écologique des entreprises

Trouvez les aides financières adaptées à votre entreprise : subventions, appels à projet, diagnostics et études proposés par l'ADEME et les autres acteurs publics comme les CCI (Chambres de commerce et d'industrie), les CMA (Chambres de métiers et de l'artisanat), les Régions...



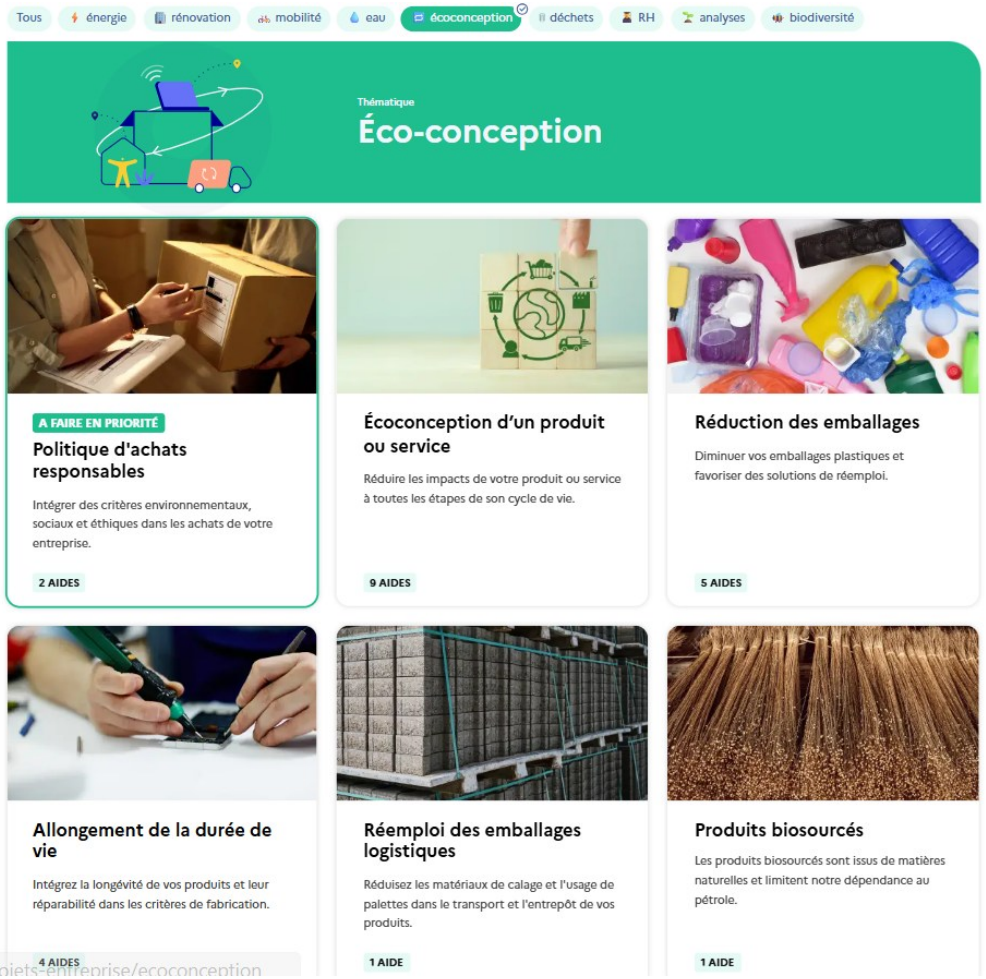
Accédez au catalogue des aides financières de l'ADEME

ACCÉDER AU CATALOGUE →



Découvrez vos aides éligibles parmi tous les financeurs

TESTER MON ÉLIGIBILITÉ



LES OUTILS CLIMAT DE LA BANQUE DE FRANCE

L'INDICATEUR CLIMAT

Mesurer son empreinte carbone pour mieux piloter sa transition.

✓ Évalue les **émissions de GES et l'exposition aux risques climatiques** de l'entreprise.

✓ Identifie les **principaux postes d'émissions**

✓ Peut être utilisé **pour appuyer une demande de financement** ou un **questionnaire fournisseur**.

Gratuit : L'indicateur climat

*Concerne surtout les **entreprises assez grandes** pour faire l'objet **d'une cotation Banque de France.***



L'ODACC

Outil de Diagnostic sur l'Adaptation au Changement Climatique

Idenfiez les risques climatiques auxquels une entreprise peut être exposée

✓ Cartographie **l'exposition des sites** de l'entreprise à **6 aléas climatiques**

✓ Permet **d'anticiper leur évolution jusqu'à 2100**

✓ Oriente vers des **ressources et dispositifs pour engager une démarche d'adaptation**.

Gratuit : ODACC, un outil face aux risques climatiques

Concerne **toutes les entreprises** disposant d'au moins **un établissement en France métropolitaine.**

EN RÉSUMÉ LA DÉMARCHE RSE DE CULTIVEO

Thomas a structuré sa démarche RSE en 4 étapes

Comprendre	Compris les 3 piliers RSE et ses obligations réglementaires via le Portail RSE
Identifier	Cartographié ses parties prenantes : salariés, freelances, fournisseurs, clients, partenaires
Agir	Choisi 3 actions prioritaires : emballages recyclés, fournisseur local, conditions freelances
Mesurer & Communiquer	Mis en place 5 indicateurs simples, communique avec honnêteté sur ses progrès



<u>Résultat :</u> Thomas est désormais en mesure de répondre au questionnaire de la chaîne de jardineries et de poursuivre sa démarche RSE dans la durée.

08

CONCLUSION



CONCLUSION



LA RSE, c’est une opportunité de développement pour l’entreprise.

✓ La RSE concerne toutes les entreprises, quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activité.

✓ Elle permet de concilier performance économique, impact social et préservation de l'environnement.

✓ Une démarche RSE se construit progressivement, en fonction des moyens et des priorités de chaque entreprise.

✓ Au-delà du respect des obligations réglementaires, elle constitue un levier de compétitivité, de différenciation et de pérennité.

Une démarche RSE permet de mieux anticiper les risques, répondre aux attentes de ses clients et créer de la valeur durable pour l'entreprise et ses parties prenantes.



QUIZ

Choix multiples

QUIZ

Choix multiples

Thomas reçoit le questionnaire RSE de la grande chaîne de jardineries. Il décide de structurer sa démarche.

Quelle devrait être sa **première étape** ?



A. Obtenir immédiatement un label RSE.

B. Identifier ses parties prenantes, ses principaux impacts et les sujets prioritaires pour son activité.

C. Réaliser toutes les actions RSE proposées par ses fournisseurs.

C. Modifier immédiatement l'ensemble de ses emballages.

QUIZ

Choix multiples

Thomas reçoit le questionnaire RSE de la grande chaîne de jardineries. Il décide de structurer sa démarche.

Quelle devrait être sa **première étape** ?



A. Obtenir immédiatement un label RSE.

B. Identifier ses parties prenantes, ses principaux impacts et les sujets prioritaires pour son activité.

C. Réaliser toutes les actions RSE proposées par ses fournisseurs.

C. Modifier immédiatement l'ensemble de ses emballages.

QUIZ

Choix multiples

Thomas veut identifier ses obligations RSE réglementaires.

Quel outil gratuit lui permet de le faire en quelques clics à partir de son numéro SIREN ?



A. Le site de l'AFNOR

B. Portail RSE (portail-rse.fr)

C. Le Diag RSE de Bpifrance

QUIZ

Choix multiples

Thomas veut identifier ses obligations RSE réglementaires.

Quel outil gratuit lui permet de le faire en quelques clics à partir de son numéro SIREN ?



A. Le site de l'AFNOR

B. Portail RSE (portail-rse.fr)

C. Le Diag RSE de Bpifrance

QUIZ

Choix multiples

Thomas achète ses emballages auprès d'un fournisseur situé en Asie, mais il connaît peu les conditions dans lesquelles ils sont fabriqués.

Quel **enjeu RSE** cette situation soulève-t-elle principalement ?



A. La nécessité de vérifier uniquement la qualité et la conformité des emballages.

B. La prise en compte des conditions de travail et du respect des droits humains dans sa chaîne d'approvisionnement.

C. La nécessité de privilégier systématiquement un fournisseur situé en France, quelle que soit sa démarche sociale ou environnementale.

D. L'obligation de remplacer immédiatement ce fournisseur par un fournisseur local.

QUIZ

Choix multiples

Thomas achète ses emballages auprès d'un fournisseur situé en Asie, mais il connaît peu les conditions dans lesquelles ils sont fabriqués.

Quel **enjeu RSE** cette situation soulève-t-elle principalement ?



A. La nécessité de vérifier uniquement la qualité et la conformité des emballages.

B. La prise en compte des conditions de travail et du respect des droits humains dans sa chaîne d'approvisionnement.

C. La nécessité de privilégier systématiquement un fournisseur situé en France, quelle que soit sa démarche sociale ou environnementale.

D. L'obligation de remplacer immédiatement ce fournisseur par un fournisseur local.

QUIZ

Choix multiples

Laquelle de ces affirmations est VRAIE concernant la RSE pour une TPE comme Cultiveo ?



A. La RSE est obligatoire uniquement pour les entreprises de plus de 500 salariés

B. Une TPE peut être indirectement contrainte à une démarche RSE par ses donneurs d'ordre, même sans obligation légale directe

C. Une TPE n'a aucune obligation liée à la RSE, quelle que soit sa situation

QUIZ

Choix multiples

Laquelle de ces affirmations est VRAIE concernant la RSE pour une TPE comme Cultiveo ?



A. La RSE est obligatoire uniquement pour les entreprises de plus de 500 salariés.

B. Une TPE peut être indirectement contrainte à une démarche RSE par ses donneurs d'ordre, même sans obligation légale directe.

C. Une TPE n'a aucune obligation liée à la RSE, quelle que soit sa situation.

QUIZ

Choix multiples

Thomas dispose de 2 000 € pour commencer sa démarche RSE. Quelle approche serait la plus adaptée ?



A. Refaire tout son site internet pour mettre en avant ses engagements

B. Réaliser un premier diagnostic de ses impacts et engager progressivement une action prioritaire, comme sur les emballages

C. Obtenir immédiatement plusieurs labels RSE

D. Publier une promesse "100 % écologique"

QUIZ

Choix multiples

Thomas dispose de 2 000 € pour commencer sa démarche RSE. Quelle approche serait la plus adaptée ?



A. Refaire tout son site internet pour mettre en avant ses engagements.

B. Réaliser un premier diagnostic de ses impacts et engager progressivement une action prioritaire, comme sur les emballages.

C. Obtenir immédiatement plusieurs labels RSE.

D. Publier une promesse « 100 % écologique ».



MERCI

DE VOTRE ATTENTION

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

EDUCFI
Éducation économique budgétaire et financière

Ce document est la propriété exclusive de la Banque de France, opérateur national EDUCFI. Il est fourni gratuitement à titre purement informatif sans que cette mise à disposition entraîne un quelconque transfert des droits de propriété intellectuelle sur ledit document. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle du document sans le consentement de la Banque de France constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.